

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

IMPORTANT En cas de problèmes, appelez-nous toujours dans un premier temps. Nous ferons tout pour trouver un terrain d'entente à l'amiable et servir au mieux vos intérêts.

- N'oubliez jamais d'inspecter la marchandise à la livraison et de nous faire part immédiatement de non-conformités éventuelles. Illustrez toujours les défauts avec des photos et vidéo. Ne signez jamais le bulletin de livraison avant d'avoir inspecté correctement la marchandise. S'il y a des dégâts, même très légers, ou des marques sur l'emballage, mentionnez-les sur le bulletin de livraison, sous une rubrique « réserves » !!

N'acceptez jamais qu'un chauffeur ne vous laisse pas le temps d'inspecter la marchandise sous prétexte qu'il est pressé, il a l'obligation d'attendre un temps d'inspection « raisonnable ».

- **Sans mention de réserve sur le bulletin de livraison, aucun recours n'est possible contre le transporteur et donc aucune indemnité ne pourra être demandée !!**

1. Offres

Nos offres personnalisées ont une validité de 1 mois dès la date d'expédition. Passé ce délai, Kueleg SA se réserve le droit de les modifier. Nos offres personnalisées ne peuvent en aucun cas être rendues accessibles à des sociétés concurrentes. Les promotions et actions diverses, nous engageant pour une durée stipulée sur l'offre. Nous ne répondons pas des erreurs ou fautes de frappes dans le catalogue. Chaque commande est suivie d'une confirmation écrite de Kueleg SA, à vérifier par le client.

2. Commandes

Nous exigeons le renvoi signé et daté de notre confirmation de commande avant l'envoi de la marchandise. Par sa signature, le client accepte nos conditions générales de vente.

3. Annulation de commande et reprise d'appareils

Pour toutes commandes annulées après plus de 5 jours, un dédommagement de 25% du total TTC devient exigible.

-Certains appareils spécialement commandés pour le client, très difficilement revendable à des tiers, ont le code "0" sur la confirmation de commande. Pour ces appareils, la somme intégrale est exigée à la commande, et en cas d'annulation après 3 jours, la totalité du versement ne sera pas restitué au client. Le client en sera informé avant sa commande. Kueleg ne reprend ou n'échange pas les appareils livrés, sauf si Kueleg a fait une erreur d'appareil ou de destinataire. Une fois livré, la totalité de la somme devient exigible.

4. Prix

Les prix en Francs suisses stipulés dans notre catalogue et sur les offres sont (sauf avis contraire), bruts et sans TVA. Le revendeur bénéficie d'un rabais personnalisé sur le prix brut, redéfini chaque année. Les appareils "Economic-line" ont un rabais fixe légèrement inférieur. Le client est informé par courrier. Les frais de transport sont toujours en sus selon tarifs du catalogue. Le client a toutefois la liberté de chercher la marchandise lui-même, à ses propres frais et risques à Avenches ou Bussigny, selon la disponibilité dans nos stocks.

Kueleg SA se réserve le droit d'adapter les prix 1 à 2 fois par an selon l'évolution globale des prix, des coûts et des cours de change.

5. Garantie

La garantie partielle vous donne droit à un remplacement gratuit des pièces défectueuses durant 2 ans à compter de la date de livraison de l'appareil, mais la main d'oeuvre n'est ni fournie, ni remboursée. Le client doit lui-même faire les travaux de réparation ou sous-traiter à un tiers, à ses frais. Les produits de la liste de liquidation n'ont que 6 mois de garantie.

Aucune garantie sur les pièces envoyées.

Une demande de garantie n'est recevable que si elle contient les éléments suivants :

Photo fiche signalétique avec numéro de série, description détaillée du problème, s'il est visible avec photo ou vidéo

Un problème constaté durant la garantie mais non-signalé à temps, ne sera pas accepté par Kueleg SA.

Dans certains cas où un appareil présente un défaut d'usine important, ou par exemple un dégât de livraison nécessitant une intervention technique du client-frigoriste, sous réserve d'accord écrit donné par Kueleg SA, nous dédommageons les heures effectuées, sur présentation d'un rapport détaillé, à hauteur d'un montant de Fr. 70.-/heure de travail et un forfait de 60.-pour le déplacement, si plus de 10 km. Pour profiter de la garantie, le client doit impérativement nous retourner la pièce défectueuse dans les meilleurs délais.

Si une pièce a été fournie par un tiers, Kueleg SA ne prendra pas en charge ladite pièce, sauf si Kueleg a donné un accord préalable par écrit (p.ex en raison de rupture de stock ou délai trop long), il est donc impératif de nous contacter.

En cas de dégât de transport visible, le client doit immédiatement nous faire parvenir une photo et le mentionner sur le bulletin de livraison à la réception de la marchandise. Un enfoncement de l'emballage externe pouvant être accompagné d'un dégât sur l'appareil doit être signalé sur le bulletin de livraison.

Nous ne reprenons ou n'échangeons pas d'appareils, sauf si l'appareil est irréparable ou plus utilisable selon les performances annoncées au moment de l'achat, dans un délai de 2 mois après la livraison.

La garantie se rapporte aux appareils et non aux marchandises qu'ils peuvent contenir. En cas de mauvaise utilisation (utilisation inadéquate, absence d'entretien, installation incorrecte, modification de l'appareil), la garantie n'est pas valable. Un dégât d'eau ou incendie provoqué par un appareil sera couvert par la RC du client installateur et non par Kueleg. Tous les frais annexes à une panne (location d'un appareil de remplacement, achat de glaçons, nécessité de payer un ticket de téléphérique ou train pour accéder à l'appareil, ou perte d'exploitation) ne sont pas pris en charge par Kueleg SA. Une incapacité de montage ou d'installation par le client, sans défaut de l'appareil, n'est pas un cas de garantie. Une intervention de support ou d'installation, mandatée par Kueleg SA à la demande du client, sera alors facturée.

Tous les appareils sont livrés avec des prises européennes, il appartient au client revendeur de faire le changement au moment de la mise en service. Un adaptateur est fourni avec chaque appareil livré. D'autre part, chaque appareil est fourni avec un manuel de mise en service en 3 langues minimum.

Les pièces suivantes sont sans garantie : vitres, néons, leds, joints de portes, couvercle saladette, poignées de portes, rideaux de nuit, sondes à coeur et gaz réfrigérant.

La garantie ne couvre pas les appareils dont la facture échue n'a pas été payée. Le paiement immédiat libérera la garantie.

6. Service après-vente

Le service après-vente est assumé et garanti par le client revendeur de Kueleg SA au client final. L'installation, la mise en service, le montage ainsi que la démonstration de l'appareil font partie du service après-vente.

7. Conditions de paiement

Paiement net à 30 jours (sans escompte), par BVR, virement bancaire ou cash. Kueleg SA se réserve toutefois le droit d'exiger un paiement intégral ou partiel à l'avance, selon les garanties offertes par le débiteur, ou la nature très spécifique de la commande. Pour les commandes supérieures à Fr. 5'000.- net, ou appareils commandés spécifiquement pour un client, un acompte de 50% est exigé dans tous les cas à la commande. Toutes premières commandes d'un nouveau client doivent être intégralement réglées avant la livraison. Tout client ayant un cumul de factures ouvertes supérieur à Fr. 5'000.- ou des factures échues non payées, quel que soit le montant, paye à l'avance ses nouvelles commandes.

8. Réserve de Propriété

Toutes les marchandises vendues restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de la facture relative.

9. Délai de livraison

Le délai de livraison est communiqué au client lors de sa commande. Si la marchandise est en stock, le délai est de 1 à 4 jours. Certains appareils devant être spécifiquement commandés à des fournisseurs hors de Suisse, Kueleg SA ne peut pas garantir précisément le délai mais annonce un délai moyen et s'engage à tenir le client informé en cas de dépassement de ce délai. La mention « en stock » du catalogue est purement indicative. Nous appeler pour confirmation.

Un retard de livraison en jours (à cause de l'usine de production) ou un horaire non-respecté (par notre transporteur) ne donnent lieu à aucun dédommagement. Au mieux, Kueleg SA déduira, s'il y a lieu, le supplément de Fr. 50.- pour livraison à heure fixe (dès 45 minutes de retard ou d'avance sur l'heure convenue). En Suisse, il est impossible de livrer à la minute près compte tenu des conditions de circulation aléatoires. Une tolérance de +/-45minutes est demandée à nos clients en cas de livraison à heure fixe. Sans demande d'heure fixe, la livraison (en groupage) se fait, à souhait, soit le matin ou soit l'après-midi dans la mesure du possible, avec un téléphone 30 min à 1h avant pour prévenir le client. En fonction du trafic ou de la météo, la livraison peut être décalée du matin vers l'après-midi ou même pour le lendemain, toujours sans dédommagement, en quels cas, le client sera avisé.

10. Livraison

Nous déchargeons les marchandises devant le dépôt du client. La mise en dépôt (magasin ou autre), se fait par les soins du client, ou sur demande (à l'avance) contre facturation supplémentaire, au tarif indiqué dans le catalogue.

11. For juridique

Le for juridique est Lausanne.